

avons eu le malheur de perdre M. d'Héricourt qui est mort, cet automne, en six jours, et qui a emporté les regrets de tout le royaume. On avait recours à lui de toutes parts pour les graves affaires. Je ne puis vous dire toute la peine que j'en ai ressentie, puisque c'était mon point d'appui et qu'il aimait notre Chapitre, et prenait à cœur ses intérêts. C'est une perte presque irréparable pour nous ; il était au fait de notre affaire et la possédait mieux, que nous-mêmes Je vous envoie l'écrit de l'avocat de M. de Québec... il suit l'exemple du valet du diable, qui en fait plus qu'on ne lui en demande. Il s'efforce de dire que M. de Québec n'entend prendre aucune part à la contestation du Chapitre et du Séminaire, et il attaque cependant le fond du procès comme vous le voirez ; il me semble qu'il défend autant et mieux la cause du Séminaire que celle de M. l'Evêque." Dans la même lettre, M. de la Corne rappelle qu'il veut s'en retourner depuis trois ans sans pouvoir le faire, retardé qu'il a été par les MM. du Séminaire ; il s'ennuie à la mort. Il parle ensuite d'une consultation au sujet du cérémonial suivi dans la cathédrale de Québec et des exigences de l'Evêque. Il termine par Meaubec où il a passé trois mois pour se mettre au courant des affaires. " Mgr de Mirepoix n'est pas plus tendre que l'année dernière, je doute encore qu'il donne une pension au bonhomme (M. De L'Orme) ; pour moi je suis déterminé à ne plus rien lui demander."

7 mars 1753 : " Monsieur et cher Papa (M. de Lavilangevin), Je vous écris avec un cœur navré de douleur ; je viens de recevoir enfin la réponse des prêtres du Séminaire ; elle est pire que la précédente, la vérité y est totalement déguisée, pleine de fourberies, de détours, sophismes les plus inouïs... j'en suis malade et depuis deux jours je n'en dors pas. J'ai le malheur de prendre trop à cœur le chagrin, je n'en puis avoir un plus accablant..." M. d'Héricourt ne sera pas rem-